

09/07/23

# 3<sup>ÈME</sup> TOUR CARMAUSIN SÉGALA FÉDÉRALE U19

115 KM  
DÉPART - 13H30  
MIRANDOL BOURGOUNAC  
ARRIVÉE - 16H30  
CARMAUX

[www.tourcarmausinsegala.com](http://www.tourcarmausinsegala.com)



 @Tourcarmausinsegala

 @tourcarmausinsegala



# LE MOT DES PRESIDENTS

*Jean Marie SIGAL, Président du Ségala Cyclisme Organisation*

Madame, Monsieur,

Nous nous retrouvons, en cette année 2023, pour la 3<sup>ème</sup> édition du Tour du Carmausin-Ségala. Notre projet, né en 2021, a évolué. Cette année, l'épreuve se déroulera sur une seule journée, le dimanche 9 juillet. Des difficultés techniques nous ont obligés à réduire la durée de l'épreuve. Mais, vous pouvez en être sûr, en 2024 nous repartirons de l'avant.

Cette situation ne vous empêchera .de voir, sur nos routes du Ségala, les meilleurs juniors français accompagnés par des jeunes cyclistes venant d'au-delà des frontières.

La ville de Mirandol-Bourgnounac verra le départ de cette course avec une arrivée, comme de coutume, à Carmaux, sur cette avenue Albert-Thomas qui se prête, si bien, à la course cycliste.

Les communes traversées sont Sainte-Gemme, Rosières, Valdériès, Saint-Jean-de-Marcel, Moularès, Tanus, Pampelonne, Montirat, Trévien, Le Ségur, Salles, Virac, Labastide-Gabause, Monestiès, Saint-Benoit-de Carmaux.

Nous devons remercier pour leur collaboration toutes ces communes mais surtout Mirandol (pour les opérations de départ) et Carmaux (pour l'arrivée)..

Nos remerciements vont, également, aux différentes institutions Départementales et Régionale pour leurs appuis financiers et techniques. Nous devons remercier, aussi, tous les partenaires privés, dont vous trouverez les noms dans ce programme.

Merci, encore, à la centaine de bénévoles qui sont un maillon essentiel dans l'organisation et la réussite de notre épreuve.

Nous espérons la présence, sur la course, de tous les habitants passionnés afin que nous puissions démontrer que le Ségala Carmausin est un territoire vivant, tourné vers l'avenir.

Merci d'avance et à bientôt.



**Sans eux pas de course !**

**Pôle  
restauration**

**Buvette**

**Mécaniciens**

**Pôle  
accueil**

**Signaleurs**

**Photographe**

**Merci à tous  
les bénévoles !**

**Chauffeurs**

**Pôle départs  
et arrivées**

**Pôle  
buffets VIP**

**Pôle  
hébergement**



**Pôle  
communication**






**Radio  
Tour**



*Sommaire*

Le Mot des Présidents	P 2
Sommaire	P 3
Officiels	P 4
Règlement	P 6
Récompenses	P 7
Partenariat	P 8
Mirandol Bourgnounac - Carmaux : Carte	P 10
Mirandol Bourgnounac - Carmaux : Programme détaillé	P 11
Mirandol Bourgnounac - Carmaux ; Itinéraire	P 12
Mirandol Bourgnounac - Carmaux : Plan du site de départ	P 14
Mirandol Bourgnounac - Carmaux : Plan du site d'arrivée	P 15

*Légende des Plans*

 Départ	 Arrivée
 Point de Passage Obligatoire	 Podium Protocolaire
 Podium signature	 Parking Directeurs Sportifs
 Permanence - Presse	 Parking Organisation
 Déviation Directeurs Sportifs	 Parking Public
 Zone Restauration	 Sanitaire
 Secours	 Local Contrôle Médical

*Légende des Cartes*

 Départ	 Arrivée
 Départ Réel	 Itinéraire Course
 Grand Prix de la Montagne	 Sprint Intermédiaire
 Prix Spécial Département du Tarn	 Zone de Ravitaillement

## *Organisation course*

Président du club :  
M. Jean Marie SIGAL  
(06 30 70 03 45)

Relations Equipes :  
M. Philippe BESSETTES  
(06 30 40 56 97)

Resp. de la Sécurité :  
M. Richard ABADI  
M. Jean Philippe VERGNES

Trésorier :  
M. Nicolas SIGAL  
(06 43 71 27 23)

Relations Arbitres :  
M. Nicolas SIGAL

Resp. Protocole :  
Mme. Doriane SUC

Directeur de l'organisation :  
M. Clément BESSETTES  
(06 01 31 91 71)

Resp. Restauration :  
Mme. Roselyne POUX  
Mme Joselyne ROZIERES

Relations avec les Institutions :  
M. Jean Marie SIGAL

Resp. Communication/Presse :  
M. Mélanie COMBES  
(06 25 00 18 37)

Resp. des Sites de Départ et  
d'Arrivée :  
M. Clément BESSETTES

Relations avec les partenaires  
privé :  
M. Clément BESSETTES

## *Officiels FFC*

Président du Jury : \_\_\_\_\_

Jugé Arrivée : \_\_\_\_\_

Arbitre : \_\_\_\_\_

Arbitre : \_\_\_\_\_

Commissaire Moto : \_\_\_\_\_

Commissaire Moto : \_\_\_\_\_

## *Échelon Course*

Voiture Ouvreuse : \_\_\_\_\_ Jean MARAVAL

Assistance Dépannage Neutre : \_\_\_\_\_ Alain BILES

Ardoisière : \_\_\_\_\_ Valérie CAMPISTROUS

Liaisons Radio : \_\_\_\_\_ Alain BILES

Médecins : \_\_\_ Michel VIALAS / Dominique BERTHIN

Ambulance : \_\_\_\_\_ FSSA

Responsable Motards : \_\_\_\_\_ Bernard SALVIGNOL

Voitures Balai : \_\_\_\_\_ Jean Philippe VERGNES

Classement Photo Finish : \_\_\_\_\_ STSport

Moto Information : \_\_\_\_\_ Julien ALMANSA

Régulateur : \_\_\_\_\_ Grégory MAURI

Speaker Officiel : \_\_\_\_\_ Nicolas CALVET

Photographe : \_\_\_\_\_ Eva OURLIAC

## *Permanences*

Mairie de Mirandol-Bourgnounac, Place de la Mairie, 81450 MIRANDOL-BOURGNOUNAC - Tel : 05 63 76 90 11

## 3<sup>eme</sup> Tour Carmausin Ségala EPREUVE FEDERALE U19 HOMMES *Règlement de l'épreuve*

### Art. 1 : Organisation

L'épreuve du Tour Cycliste du Carmausin Ségala est organisée par le Ségala Cyclisme Organisation sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme.

Elle se dispute le Dimanche 9 Juillet 2023.

### Art. 2 : Type d'épreuve

L'épreuve est réservée aux athlètes de la catégorie Hommes Juniors. Elle est inscrite au calendrier FFC U19, en classe 1.14.

### Art. 3 : Engagements et participations

Conformément à l'article 2.1.2 du règlement FFC, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes : clubs, équipes étrangères régionales, équipes étrangères de club, ententes de clubs, sélections départementales. La course est ouverte aux équipes constituées de 5 à 12 coureurs et aux individuels.

### Art. 4: Permanence

La permanence de l'épreuve sera le dimanche 9 juillet 2023 à la Mairie de Mirandol-Bourgnounac (Place de la Mairie, 81450 MIRANDOL-BOURGNOUNAC).

Horaires de la permanence : 9h à 13h.

Retrait des dossards par les directeurs sportifs ou les coureurs individuels de 10h à 11h15. La réunion des directeurs sportifs aura lieu à 11h30 à la salle du Conseil Municipal (Place de la Mairie, 81450 MIRANDOL-BOURGNOUNAC).

Chaque équipe recevra de la part de l'organisateur pour chaque coureur, deux dossards, une plaque de cadre et une puce électronique.

La non restitution du transpondeur sera facturée 60 euros par le prestataire.

La permanence d'arrivée se tiendra sur la ligne d'arrivée (Avenue Albert Thomas 81400 CARMAUX).

### Art. 5: Départ de l'épreuve en ligne

Les coureurs doivent venir à la présentation des équipes et au contrôle de signatures suivant l'ordre donné lors de la réunion des DS.

Après avoir effectué l'appel des coureurs, le départ réel sera donné lancé si aucun incident n'est survenu durant le parcours fictif.

### Art. 6 : Incidents

En cas de force majeure, l'organisation se réserve le droit de changer le programme de la course à la dernière minute, avec l'aval du collège des arbitres.

Le collège des arbitres peut à tout moment:

- Modifier le parcours
- Déterminer la neutralisation temporaire de l'épreuve
- Annuler une partie de l'étape et donner un nouveau départ à proximité du lieu de l'incident
- Considérer l'étape comme non disputée et d'en annuler les résultats

Chaque directeur sportif est responsable de ses coureurs et donc de leur comportement tout au long de cette épreuve ainsi que pour les hébergements.

### Art. 7: Arrivées

Le dernier kilomètre de l'épreuve sera signalé par un panneau placé sur le côté droit de celle-ci.

Dans le dernier kilomètre restant pour atteindre la ligne d'arrivée, les 500, 300, 200, 150, 100 et 50 derniers mètres seront matérialisés par des panneaux des deux côtés de la chaussée.

### Art. 8 : Délais d'élimination

Conformément à l'article 2.3.35 du règlement FFC, tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le collège des arbitres, en consultation avec l'organisateur.

### Art 9 : Classement de l'épreuve

Le vainqueur de l'épreuve sera récompensé par un maillot jaune.

### Art 10 : Classement «Grimpeur»

Le classement du meilleur grimpeur s'obtient par l'addition des points attribués au sommet de chaque côte.

La cotation des points sera celle mentionnée : 5 - 3 - 2 - 1 aux 4 premiers de chaque côte répertoriée.

En cas d'égalité au classement général individuel du Meilleur Grimpeur, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

1. Nombre de premières places dans les côtes
2. Classement à l'arrivée

Pour figurer au classement général individuel du "Meilleur Grimpeur", les concurrents devront obligatoirement terminer l'épreuve.

Le leader du classement général individuel du "Meilleur Grimpeur" sera récompensé avec un maillot bleu.

### Art 11 : Classement «Sprint Intermédiaire»

Le classement s'obtient par l'addition des points attribués à chaque sprint intermédiaire.

La cotation des points sera celle mentionnée : 5 - 3 - 2 et 1 aux 4 premiers de chaque sprint intermédiaire.

En cas d'égalité au classement général individuel du sprint

# REGLEMENT

intermédiaire, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

1. Nombre de premières places dans les sprints intermédiaires

2. Classement de l'épreuve

Pour figurer au classement général individuel du Sprint Intermédiaire, les concurrents devront obligatoirement terminer l'épreuve.

Le leader du classement général individuel du Sprint Intermédiaire sera récompensé par un maillot vert.

## Art 12 : Classement des «jeunes»

Le classement général individuel du "Meilleur Jeune" est établi pour les Juniors 1ère année (17 ans) suivant le classement de l'épreuve.

Le leader du classement général individuel du "Meilleur Jeune" sera récompensé par un maillot rose.

## Art 13 : Classement par Equipes

Le classement par équipes de l'épreuve s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe, en tenant compte des pénalités éventuelles.

En cas d'égalité, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs trois premiers coureurs. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement de l'épreuve.

Toute équipe réduite à moins de trois coureurs est éliminée du classement par équipes.

## Art 14 : Classement «Occitan»

Le classement est réservé aux coureurs appartenant à une équipe de la région d'Occitanie. Il est établi suivant le classement de l'épreuve. Pour bénéficier des prix de ce classement, tout concurrent doit avoir accompli la totalité du parcours de l'épreuve dans les délais réglementaires.

## Art. 15: Prix Spéciaux

Le premier coureur qui passera en tête au niveau du kilomètre 81 recevra le prix du Conseil Départemental du Tarn.

Après délibération du jury composé de membres de l'organisation et des arbitres, le prix de la combativité récompensera le coureur qui aura été le plus en vue lors de l'épreuve.

## Art. 16 : Assistance Technique Neutre

Le service Assistance Technique Neutre est assuré par trois véhicules.

## Art. 17 : Radio Tour

Les informations de la course sont émises sur la fréquence déterminée lors de la réunion des DS. Les postes radio seront fournis par Alain Biles Cyclisme

Développement. La remise des postes s'effectuera durant la permanence.

## Art. 18 : Antidopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. Le contrôle aura lieu à l'adresse suivante : Annexe Mairie de Carmaux, Rue du Chanoine Frayssinet, 81400 CARMAUX - 09 64 13 42 15

## Art. 19 : Pénalités – Litiges

Le barème des modalités de la FFC est le seul applicable. Le collège des arbitres se réserve le droit de statuer sur certains points non prévus au règlement.

## Art. 20 : Protocole / Port des Maillots de Leader

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement FFC, doivent se présenter après l'épreuve au protocole :

- le vainqueur de l'épreuve.
- le deuxième de l'épreuve
- le troisième de l'épreuve
- le leader du classement "Meilleur Grimpeur"
- le leader du classement "Sprint Intermédiaire"
- le leader du classement "Meilleur Jeune"
- le leader du classement "Meilleur Occitan"
- La meilleure équipe au général (3 coureurs minimum + le DS)
- Le combatif
- Le prix du Km 81

Les coureurs se présenteront dans un délai maximum de 10 minutes après leur arrivée

## Art. 21 : Sécurité / Accident

Conformément à l'article 1.2.082, les coureurs se doivent d'observer les dispositions légales du pays et donc suivre le code de la route français, notamment pour les coureurs attardés. L'organisation ne pourra être tenu responsable en cas d'incident.

L'itinéraire est indiqué au sol et par des panneaux. L'organisation décline toutes responsabilités en cas d'accidents survenant avec des tiers. Tout coureur victime d'un accident et transporté à l'hôpital, doit savoir que tous les frais inhérents à cet incident sont à sa seule charge et non à celle de l'organisateur. Tout incident ou accident touchant les véhicules d'équipes ne pourra en aucun cas être de la responsabilité de l'organisateur.

## Art. 22 : Respect de l'environnement

Après chaque zone de ravitaillement, il existe des zones vertes (zones de collecte de déchets). Le coureur doit utiliser cette zone pour jeter ses déchets. Hors zone, il doit conserver ses déchets dans ses poches, sinon il sera sanctionné suivant le règlement FFC.

## Art. 23 : Prix

Les prix présents en annexe seront attribués.

Class. coureurs	PRIX	Class. coureurs	PRIX	Class. coureurs	PRIX
1	122 €	8	27 €	15	8 €
2	91 €	9	18 €	16	8 €
3	73 €	10	12 €	17	7 €
4	61 €	11	11 €	18	7 €
5	49 €	12	9 €	19	6 €
6	43 €	13	9 €	20	6 €
7	34 €	14	9 €	Total	610 €

Les primes suivantes seront attribuées pour chaque classements annexes : «Meilleur Grimpeur», «Sprint Intermédiaire», «Meilleur Jeune» et «Meilleur Occitan» et «Meilleur Equipe».

Class.	PRIX
1	80 €
2	50 €
3	20 €
Total	150 €

Prime pour le 1er coureur au Km81 : 50 €

Total des prix et des primes : 1410 €

## Art. 24 : Service médical

Conformément aux règlements, l'épreuve dispose d'un service médical (2 médecins et 2 ambulances) assurant gratuitement les soins en course et, le cas échéant, le transfert vers un établissement hospitalier. Tous les coureurs devront être assurés contre les accidents pouvant intervenir au cours de l'épreuve et leurs conséquences en matière de responsabilité civile de frais médicaux d'hospitalisation et de rapatriement vers leur domicile.

Les hôpitaux les plus proche sont :

- Polyclinique Sainte-Barbe - 2 Avenue de Neckarsulm, 81400 CARMAUX - 05 63 80 28 00

- Centre Hospitalier d'Albi - 22 Boulevard Général Sibille, 81000 ALBI - 05 63 47 47 47

## Art. 25 : Résultats

Les résultats complets seront disponibles envoyés par mail à l'adresse indiquée à la permanence, ainsi que sur le site de la course : <https://www.tourcarmausinsegala.com>

## Art. 26 : Droit à l'image

En acceptant de participer au Tour du Carmausin Ségala, chaque participant (coureurs et encadrant(e)s) déclare accepter librement que notre association « Ségala Cyclisme Organisation » puisse :

- Utiliser librement les photographies, films et/ou enregistrement audio reprenant son image/voix dans tous types de publications et toutes formes d'émissions de télévision ou de communications sur internet, formats papiers ou autres formats nouveaux.

- Inclure et archiver ces photographies, films et/ou enregistrement audio dans leurs bases de données et supports informatiques.

- Utiliser ces photographies, films et/ou enregistrement audio conformément à des fins de promotion, d'information ou d'éducation, en vue d'illustrer ou de promouvoir nos activités ou projets présents, passés ou futurs.

Points Chaud			
Km	Lieu	Altitude	Points
36,2	Valderiès	335	5 / 3 / 2 / 1
61,5	Pampelonne	417	5 / 3 / 2 / 1
70,4	Mirandol-Bougnounac	400	5 / 3 / 2 / 1
93,0	Salles	196	5 / 3 / 2 / 1

Grand Prix de la Montagne			
Km	Lieu	Altitude	Points
44,9	Saint Jean de Marcel	430	5 / 3 / 2 / 1
58,3	Pampelonne	548	5 / 3 / 2 / 1
96,3	Virac	319	5 / 3 / 2 / 1
103,4	Labastide Gabausse	327	5 / 3 / 2 / 1

# RÉCOMPENSES



Maillot jaune  
Vainqueur



Maillot rose  
Classement jeune



Maillot vert  
Classement sprint



Maillot bleu  
Classement grimpeur



Maillot rouge  
Classement Occitan



Cadre  
Meilleure équipe



Cadre  
Km 81



Cadre  
Combativité

# PARTENARIAT

## PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



## SPONSORS OFFICIELS





# PARTENARIAT

## PACK SPONSORS



**Emmanuel RIOS**  
Plomberie - Chauffage - Electricité  
Energies renouvelables - Dépannage  
Zinguerie - Contrat d'entretien



**BANQUE POPULAIRE OCCITANE**

**L'Authentique**  
Bar - Restaurant

## DONATEURS - BIENFAITEURS



**BOULANGERIE PATISSERIE - MJCD**  
14 bis place du foirail - 81190 MIRANDOL-BOURGNOUNAC



**BOULANGERIE DES LICES**  
Francis DALET  
5 rue des lices - 81640 MONESTIES



**CAFE des SPORTS**  
**CHEZ AUE**

45 Av. Albert Thomas, 81400 Carmaux

**Le Fournil De Martial**  
Boulangerie artisanale à Pampelonne  
Ouvre à 07:30 le mercredi  
3 rue Eustache de Beaumarchais, 81190 Pampelonne - 06 33 65 78 27

**BOUCHERIE HENRIQUES**  
30 Rue de la Briqueterie  
81400 Carmaux  
05 63 76 52 01



## FOURNISSEURS



**Obsidienne Design**



**TROPHÉES SPORTS 82**  
RÉCOMPENSES SPORTIVES  
TOUTES DISCIPLINES

## LES MEDIAS



# MIRANDOL BOURGNOUNAC - CARMAUX

Mirandol Bourgnounac → Carmaux - Dimanche 9 juillet 2023 - 114,8 Km



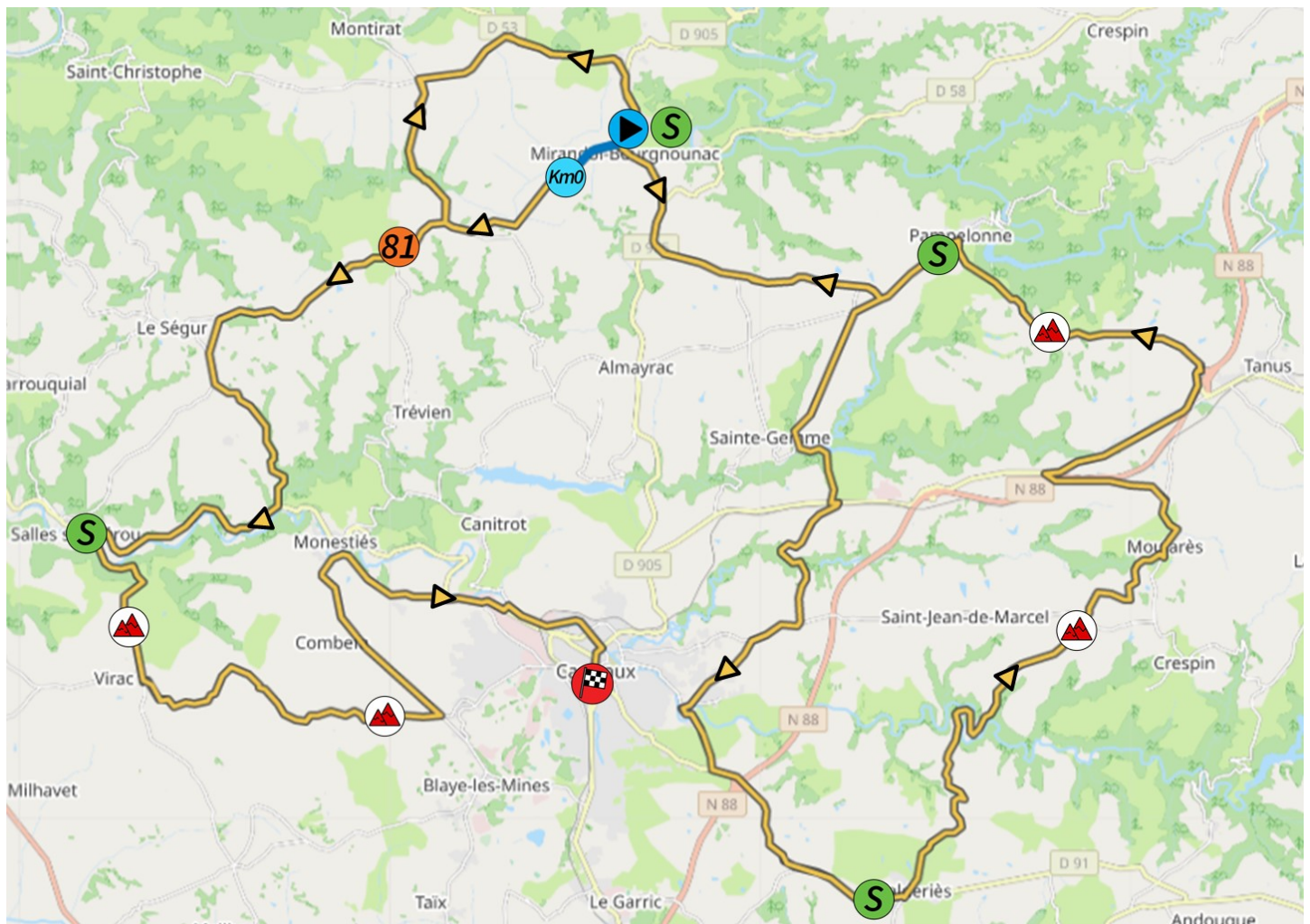
## Déroulé

- PPC** Carrefour : Av. de Carmaux (D905) / Av. des Muriers
- P** Parking équipes : Place du Foirail
- Permanence** : pl. de la Mairie

- Contrôle de Départ** : Place du Foirail
- Signature : de 12h15 à 13h15
- Appel de coureurs : 13h20

- Rassemblement départ fictif** : 13h30 sur l'Avenue du Vieur (D905)
- Km0** Départ réel : 13h35 sur D80 : KM0, 1,5 km après le départ fictif

## Circuit



## Station Service - Courses

Merci de privilégier autant que possible le SUPER U (partenaire de l'épreuve), situé 150 Avenue d'Albi, 81400 BLAYE-LES-MINES pour vos courses et réaliser le carburant de vos véhicules.



# MIRANDOL BOURGNOUNAC - CARMAUX

## Programme détaillé du Dimanche 9 juillet 2023

A partir de 9 h - Ouverture de la permanence : Mairie de Mirandol-Bourgnounac, Place de la Mairie, 81450 MIRANDOL-BOURGNOUNAC

- Réception de la Presse
- Réception des Arbitres et Officiels

A 9 h 30 : Réunion de l'organisation (Ecole municipale de Mirandol-Bourgnounac)

A 9 h 30 : Accueil des signaleurs (Ecole municipale de Mirandol-Bourgnounac, Place de la Mairie, 81450 MIRANDOL-BOURGNOUNAC)

De 10 h à 11h15 : Réception des directeurs sportifs, remise des dossards, plaques de cadre et règlements (Mairie de Mirandol-Bourgnounac)

A 10 h 30 : Réunion des signaleurs (Ecole municipale de Mirandol-Bourgnounac)

A 10 h 30 : Accueil aux pilotes et motards de l'échelon course (Ecole municipale de Mirandol-Bourgnounac)

A 11 h 00 : Réunion des pilotes et des motards de l'échelon course (Ecole municipale de Mirandol-Bourgnounac)

A 11 h 30 : Réunion des directeurs sportifs (Mairie de Mirandol-Bourgnounac, Salle du Conseil Municipal)

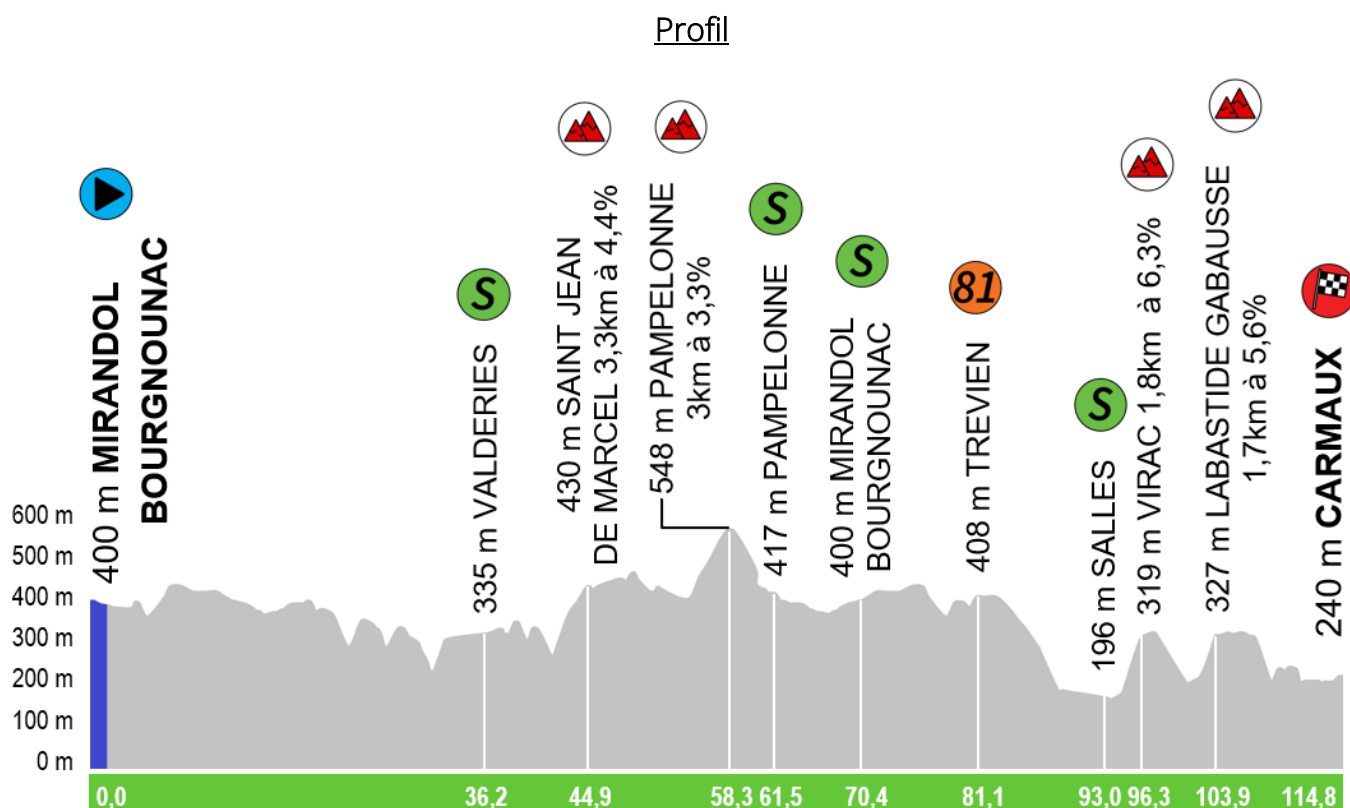
A 12 h 15 : Présentation des équipes, des individuels et signatures des coureurs (podium de départ)

A 13 h 20 : Appel des coureurs

A 13 h 30 : Départ de la course

A 16 h 30 : Arrivée de la course

A 16 h 45 : Podium protocolaire



# MIRANDOL BOURGNOUNAC - CARMAUX

## Itinéraire

3ème Tour Carmausin Ségala						
Etape Mirandol - Carmaux 114,8 km	Kilométrage			Horaires		
	Partiels	Cumulés	Restants	36 km/h	38 km/h	40 km/h
DEPART FICTIF - MIRANDOL (Place du Foirail)			1,5	13:30	13:30	13:30
D905 - D80 (Droite)	0,4	0,4	1,1	13:31	13:31	13:31
Sortie MIRANDOL	0,7	1,1	0,4	13:33	13:33	13:33
LD La FABRIE	0,4	1,5	-0,1	13:34	13:34	13:34
DEPART REEL - MIRANDOL (Après 1,5 KM)	0,0	0,0	114,8	13:35	13:35	13:35
D80 - D139 - D80	2,5	2,5	112,3	13:35	13:35	13:34
D80 - D73 (Droite)	0,5	3,0	111,8	13:36	13:35	13:35
D73 - D119 - D9 (Droite)	3,1	6,1	108,7	13:41	13:40	13:40
D9 - D53 (Droite)	2,0	8,1	106,7	13:44	13:43	13:43
Entrée LE BES	1,9	10,0	104,8	13:47	13:46	13:46
D53 - D905 (Droite)	0,6	10,6	104,2	13:48	13:47	13:47
Sortie LE BES	0,0	10,6	104,2	13:48	13:47	13:47
Entrée MIRANDOL	0,2	10,8	104,0	13:49	13:48	13:47
Passage sur la Ligne de Départ	0,8	11,6	103,2	13:50	13:49	13:48
D905 - D80 - D905 (Gauche)	0,4	12,0	102,8	13:51	13:50	13:49
Sortie MIRANDOL	0,6	12,6	102,2	13:52	13:51	13:50
D905 - D80 - D905	1,0	13,6	101,2	13:53	13:52	13:51
D905 - D53 (Gauche)	0,7	14,3	100,5	13:55	13:53	13:52
D53 - D129 - D53	1,8	16,1	98,7	13:58	13:56	13:55
Entrée DEZES	0,2	16,3	98,5	13:58	13:56	13:55
Sortie DEZES	0,4	16,7	98,1	13:59	13:57	13:56
D53 - D78 (Droite)	2,3	19,0	95,8	14:02	14:01	13:59
D78 - D72 - D78	0,6	19,6	95,2	14:03	14:02	14:00
D78 - D129 - D78	3,0	22,6	92,2	14:08	14:06	14:05
Entrée LES FARGUETTES	1,2	23,8	91,0	14:10	14:08	14:06
D78 - D988 (Gauche)	0,2	24,0	90,8	14:11	14:09	14:07
D988 - Route de Vers (Droite)	0,1	24,1	90,7	14:11	14:09	14:07
Passage à Niveau N155 - Route de Vers (Droite)	0,1	24,2	90,6	14:11	14:09	14:07
Sortie LES FARGUETTES	0,1	24,3	90,5	14:11	14:09	14:07
Entrée VERS	0,6	24,9	89,9	14:12	14:10	14:08
Sortie VERS	0,7	25,6	89,2	14:13	14:11	14:09
Route de Vers - D3 (Droite)	1,8	27,4	87,4	14:16	14:14	14:12
D3 - Chemin de Saint Jean (Gauche)	1,0	28,4	86,4	14:18	14:16	14:13
Entrée ROSIERES	0,8	29,2	85,6	14:19	14:17	14:15
30 KM	0,8	30,0	84,8	14:21	14:18	14:16
Chemin de Saint Jean - D103 (Droite)	0,1	30,1	84,7	14:21	14:18	14:16
D103 - D103E (Gauche)	0,2	30,3	84,5	14:21	14:19	14:16
Sortie ROSIERES	1,3	31,6	83,2	14:23	14:21	14:18
D103E - D91 (Gauche)	0,1	31,7	83,1	14:24	14:21	14:18
D91 - D25 - D91	2,8	34,5	80,3	14:28	14:25	14:22
Entrée RUSTAN BOURTOUMIOU	1,1	35,6	79,2	14:30	14:27	14:24
Sortie RUSTAN BOURTOUMIOU	0,3	35,9	78,9	14:31	14:27	14:25
PC 1	0,3	36,2	78,6	14:31	14:28	14:25
Entrée VALDERIES	0,1	36,3	78,5	14:31	14:28	14:25
D91 - D71 - D91 (Gauche)	0,4	36,7	78,1	14:32	14:29	14:26
D91 - D71	0,2	36,9	77,9	14:32	14:29	14:26
Sortie VALDERIES	0,2	37,1	77,7	14:33	14:29	14:26
Pied de GPM	4,5	41,6	73,2	14:40	14:36	14:33
GPM 1 (3,3 km à 4,7%)	3,3	44,9	69,9	14:46	14:42	14:38
D71 - D3 - D71	0,2	45,1	69,7	14:46	14:42	14:38
D71 - D3E - D71 (Gauche)	2,6	47,7	67,1	14:50	14:46	14:42
Entrée MOULARES	0,0	47,7	67,1	14:50	14:46	14:42
Sortie MOULARES	0,6	48,3	66,5	14:51	14:47	14:43
D71 - D71A (Gauche)	0,7	49,0	65,8	14:52	14:48	14:44
D71A - D988 (Droite)	2,5	51,5	63,3	14:57	14:52	14:48
D988 - D53 (Gauche) - Pied de GPM	3,8	55,3	59,5	15:03	14:58	14:54
GPM 2 (3 km à 3,3%)	3,0	58,3	56,5	15:08	15:03	14:58
Entrée PAMPELONNE	2,1	60,4	54,4	15:11	15:06	15:01
D53 - D78 (Gauche)	0,9	61,3	53,5	15:13	15:07	15:03
PC 2	0,3	61,6	53,2	15:13	15:08	15:03

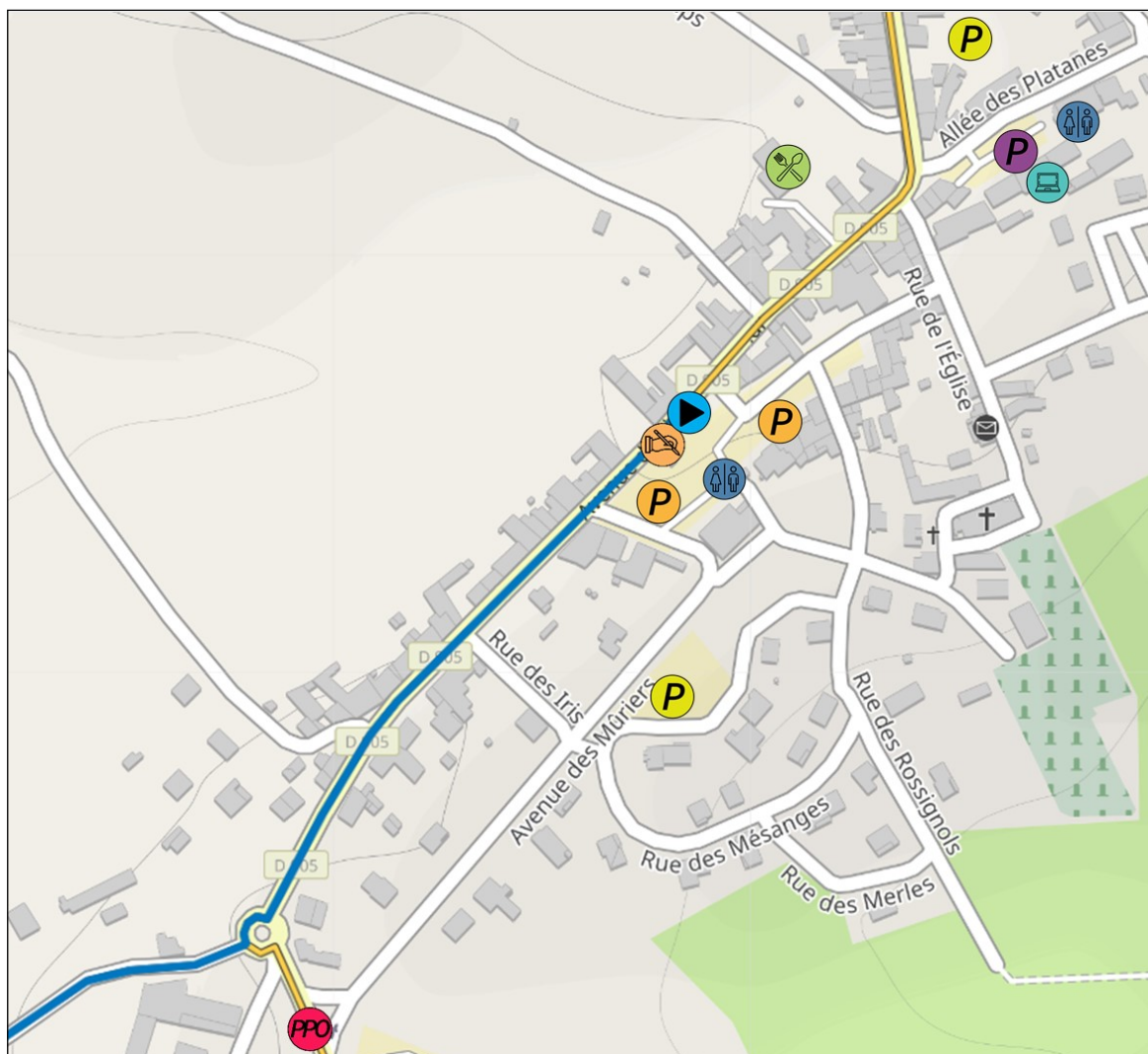
# MIRANDOL BOURGNOUNAC - CARMAUX

## Itinéraire suite

3ème Tour Carmausin Ségala						
Etape Mirandol - Carmaux 114,8 km	Kilométrage			Horaires		
	Partiels	Cumulés	Restants	36 km/h	38 km/h	40 km/h
Sortie PAMPELONNE	0,7	62,3	52,5	15:15	15:09	15:04
D78 - D53 (Droite)	0,9	63,2	51,6	15:16	15:10	15:06
Entrée DEZES	2,3	65,5	49,3	15:20	15:14	15:09
Sortie DEZES	0,3	65,8	49,0	15:20	15:15	15:09
D53 - D129 - D53	0,2	66,0	48,8	15:21	15:15	15:10
Début Zone Déchet	0,0	66,0	48,8	15:21	15:15	15:10
Début Zone Ravito	0,2	66,2	48,6	15:21	15:15	15:10
Fin Zone Ravito	0,9	67,1	47,7	15:23	15:17	15:11
Fin Zone Déchet	0,2	67,3	47,5	15:23	15:17	15:12
D53 - D905 (Droite)	0,5	67,8	47,0	15:24	15:18	15:12
D905 - D80 - D905	0,6	68,4	46,4	15:25	15:19	15:13
Entrée MIRANDOL	1,0	69,4	45,4	15:26	15:20	15:15
D905 - D80 - D905 (Droite)	0,6	70,0	44,8	15:27	15:21	15:16
PC 3	0,4	70,4	44,4	15:28	15:22	15:16
Sortie MIRANDOL	0,8	71,2	43,6	15:29	15:23	15:18
D905 - D53 (Gauche)	0,3	71,5	43,3	15:30	15:24	15:18
Entrée LE BES	0,0	71,5	43,3	15:30	15:24	15:18
Sortie Le BES	0,6	72,1	42,7	15:31	15:25	15:19
D53 - D9 (Gauche)	1,9	74,0	40,8	15:34	15:28	15:22
D9 - D119 - D73 (Gauche)	2,0	76,0	38,8	15:37	15:31	15:25
D73 - D80 - D73 (Droite)	3,1	79,1	35,7	15:43	15:36	15:29
D73 - D80	1,3	80,4	34,4	15:45	15:38	15:31
KM 81 - LD Chemin de La Tourette	0,7	81,1	33,7	15:46	15:39	15:32
D80 - Chemin de la Roudezie (Gauche)	2,8	83,9	30,9	15:51	15:43	15:37
Chemin de la Roudezie - D27	1,0	84,9	29,9	15:52	15:45	15:38
D27 - D34 (Gauche)	0,5	85,4	29,4	15:53	15:46	15:39
D34 - D91 (Droite)	3,2	88,6	26,2	15:58	15:51	15:44
ARRIVEE 25 KM	1,2	89,8	25,0	16:00	15:52	15:45
Entrée SALLES	3,1	92,9	21,9	16:06	15:57	15:50
PC 4	0,1	93,0	21,8	16:06	15:58	15:50
D91 - D27 (Gauche)	0,3	93,3	21,5	16:06	15:58	15:51
Sortie SALLES	0,5	93,8	21,0	16:07	15:59	15:51
Pied du GPM	0,8	94,6	20,2	16:08	16:00	15:53
ARRIVEE 20 KM	0,2	94,8	20,0	16:09	16:00	15:53
GPM 3 (1,7 km à 6,6%)	1,5	96,3	18,5	16:11	16:03	15:55
D27 - D7 - D27	1,0	97,3	17,5	16:13	16:04	15:57
D27 - D7 (Gauche)	0,1	97,4	17,4	16:13	16:04	15:57
Pied du GPM	4,2	101,6	13,2	16:20	16:11	16:03
GPM 4 (1,8 km à 5,4%)	1,8	103,4	11,4	16:23	16:14	16:06
D7 - D73 (Gauche)	1,0	104,4	10,4	16:25	16:16	16:07
ARRIVEE 10 KM	0,4	104,8	10,0	16:25	16:16	16:08
Entrée MONESTIES	3,5	108,3	6,5	16:31	16:22	16:13
D73 - Route du Vic (Droite)	0,2	108,5	6,3	16:32	16:22	16:13
ARRIVEE 5 KM	1,3	109,8	5,0	16:34	16:24	16:15
Route du Vic - D91 (Droite)	1,2	111,0	3,8	16:36	16:26	16:17
Entrée Saint BENOIT DE CARMAUX	0,0	111,0	3,8	16:36	16:26	16:17
D91 - D91B - D91	0,6	111,6	3,2	16:37	16:27	16:18
Sortie Saint BENOIT DE CARMAUX	0,0	111,6	3,2	16:37	16:27	16:18
ARRIVEE 3 KM	0,2	111,8	3,0	16:37	16:27	16:18
D91 - Route Communale (Gauche)	0,3	112,1	2,7	16:38	16:28	16:19
Route Communale - D91A (Droite)	0,1	112,2	2,6	16:38	16:28	16:19
ARRIVEE 2 KM - Entrée CARMAUX	0,6	112,8	2,0	16:39	16:29	16:20
D91A - Avenue de Roucan (Gauche)	0,2	113,0	1,8	16:39	16:29	16:20
ARRIVEE 1 KM	0,8	113,8	1,0	16:40	16:30	16:21
Avenue de Roucan - Avenue de l'Europe (Droite)	0,1	113,9	0,9	16:41	16:31	16:22
Avenue de l'Europe - Avenue de Neckarslum (Gauche)	0,1	114,0	0,8	16:41	16:31	16:22
Avenue de Neckarslum - Avenue Albert Thomas (Droite)	0,4	114,4	0,4	16:41	16:31	16:22
ARRIVEE - Avenue Albert Thomas	0,4	114,8	0,0	16:42	16:32	16:23

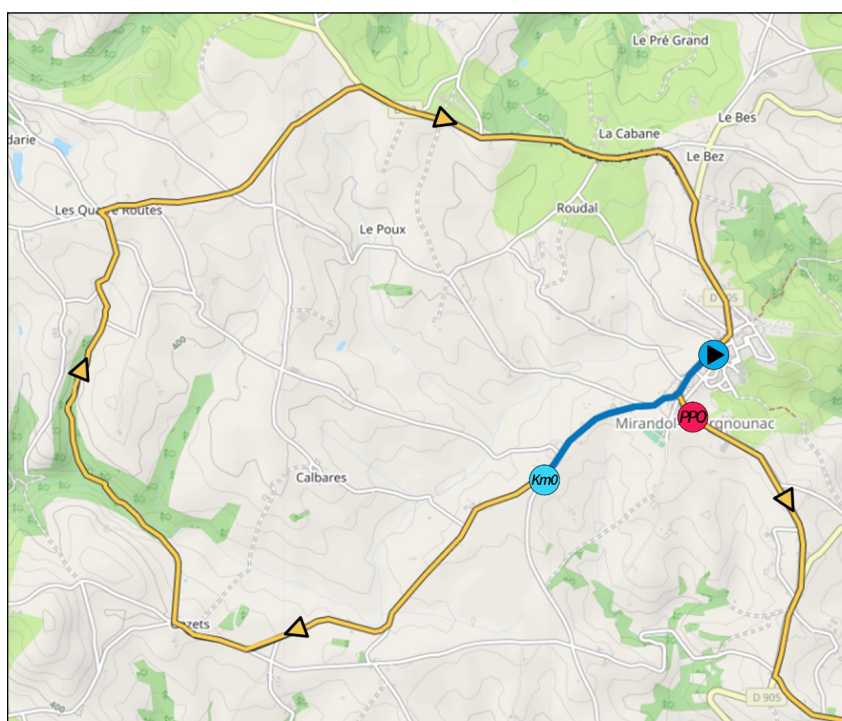
# MIRANDOL BOURGNOUNAC - CARMAUX

## Plan du site Départ - Mirandol Bourgnounac



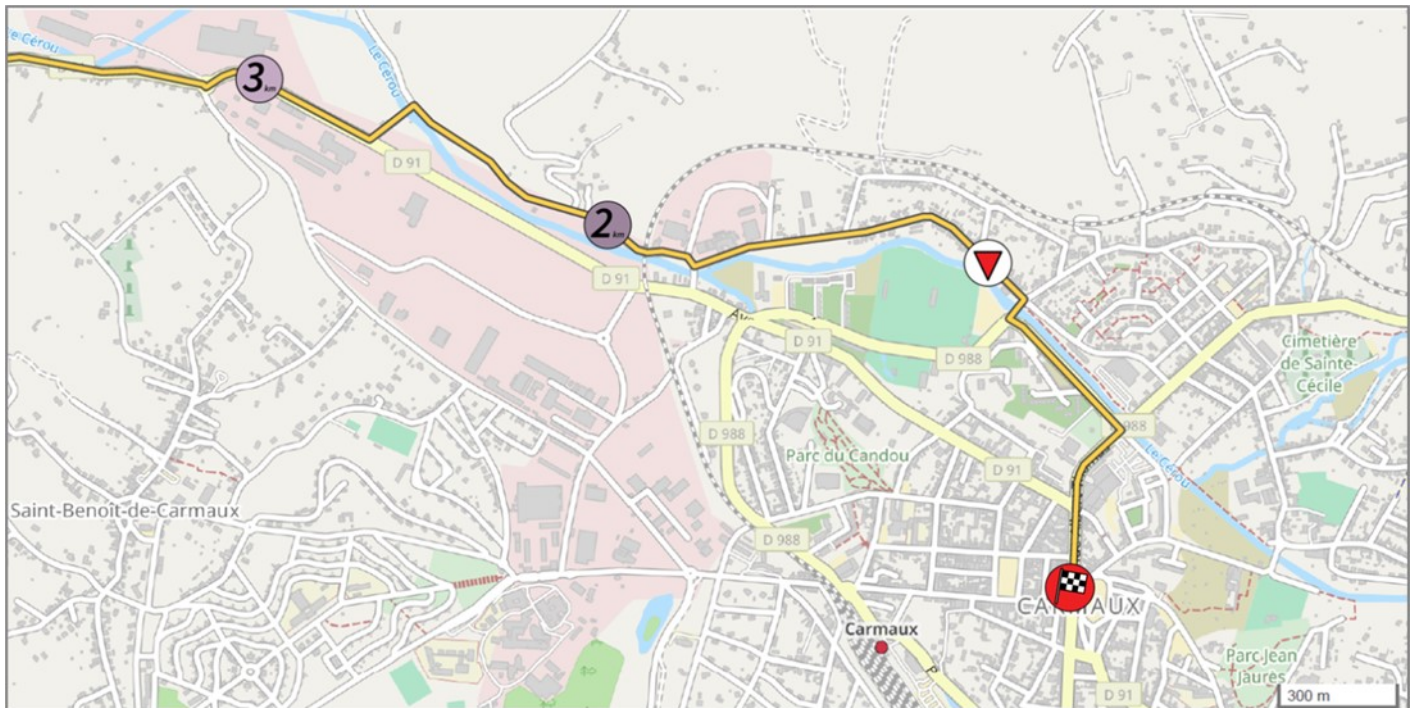
## Circuit de départ : Mirandol Bourgnounac

-  **PPO** : Avenue de Carmaux (D905) / Avenue des Muriers
-  **Permanence** : Place de la Mairie
-  **Signature** : Place du Foirail
-  **Rassemblement départ fictif** : 13h30 sur l'Avenue du Viaur (D905)
-  **Départ réel** : 13h35 sur D80 : KM0, 1,5 km après le départ fictif
-  **Parking organisation** : Place de la Mairie
-  **Parking équipes** : Place du Foirail
-  **Parking public** : Avenue du Moulin et Avenue des Muriers
-  **Sanitaire** : Place du Foirail, Ecole et Salle des fêtes
-  **Restauration** : Salle des fêtes



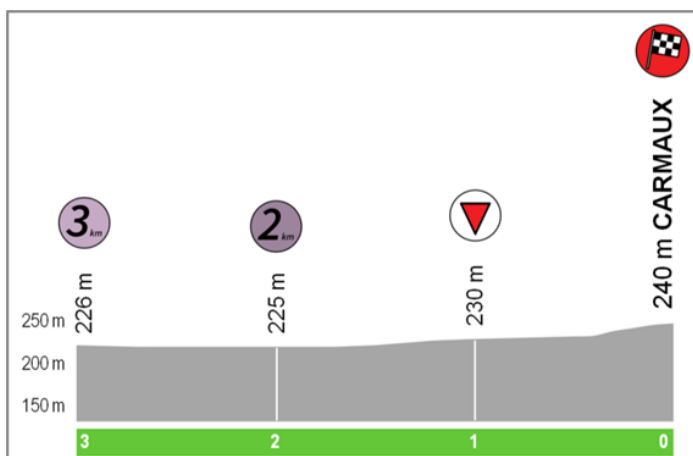
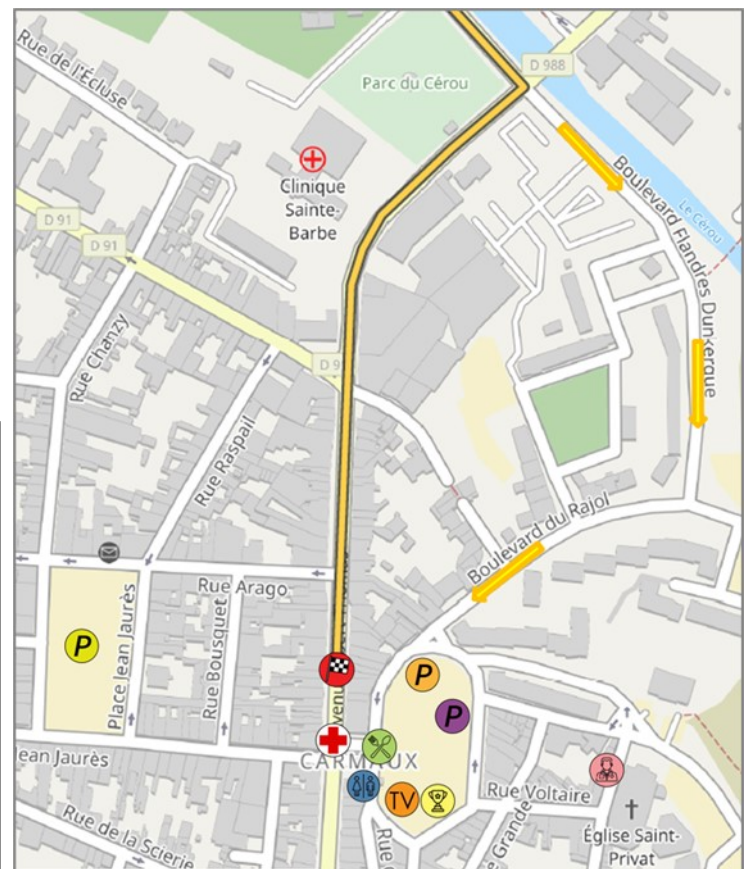
# MIRANDOL BOURGNOUNAC - CARMAUX

## Plan des trois derniers kilomètres



## Plan du site Arrivée : Carmaux

-  Arrivée : Avenue Albert Thomas
-  Sanitaire : Place Gambetta
-  Dérivation des directeurs sportifs à 400m tout droit
-  Contrôle médical : 6 Rue du Chanoine Fraysinet
-  Ecran géant : Place Gambetta
-  Buvette : Place Gambetta
-  Podium : Place Gambetta
-  Parking organisation : Place Gambetta
-  Parking équipes : Place Gambetta
-  Parking public : Place Jean Jaurès





# Blaye-Les-Mines

Tél : 05 63 80 23 23

Commerçants autrement

# Toujours **Plus** de services !



Faites vos courses en quelques clics grâce au **U Drive Blaye-les-Mines !**

Récupérez vos courses **directement au U Drive** ou faites vous livrer **à domicile**

Rendez-vous sur [www.coursesu.com](http://www.coursesu.com)

Tél : 05 63 80 23 47

Voir conditions en magasin



Un **déménagement** ou un **départ en weekend ?**



**Réservez** votre véhicule !

Tél : 05 63 80 23 46

Voir conditions et disponibilité des véhicules en magasin



Faites le plein **de carburant !**

**NOUVEAUX CARBURANTS SP95E10 E85 Bio Ethanol**

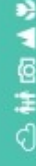


L'énergie est notre avenir, économisons la !

Le Relais Colis



Autres services



PHOTOS



BILLETTERIE.com